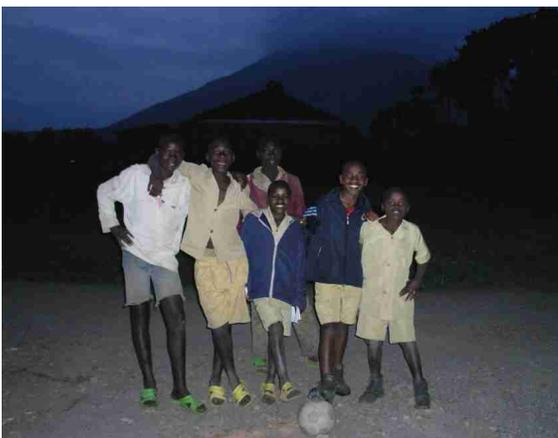
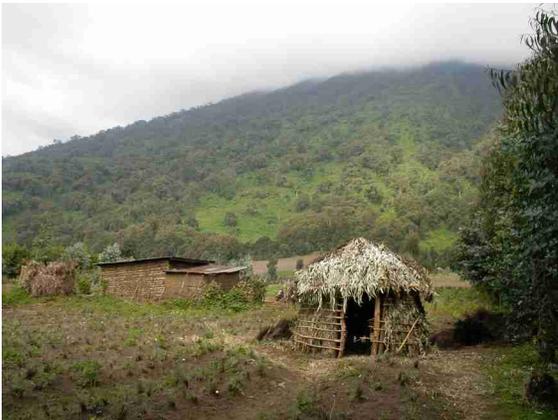


Promotion de la Sécurité Environnementale et Réduction de la Pauvreté dans la région de Virunga-Bwindi, Grands Lacs, Afrique



La Haye
Bruxelles
Washington D.C.
Londres

Promotion de la Sécurité Environnementale et Réduction de la Pauvreté dans la région de Virunga-Bwindi, Grands Lacs, Afrique

Institute for Environmental Security - Institut pour la Sécurité Environnementale

Adresse :

Anna Paulownastraat 103

2518 BC

La Haye

Les Pays Bas

Tel +31 70 365 2299

Fax + 31 70 365 1948

info@envirosecurity.org

www.envirosecurity.org

Imprimé en Belgique sur un papier pro- environnemental et recyclé

Des partenaires du programme

La coordination de ce projet est assurée par l'**Institut pour la Sécurité Environnementale** en collaboration avec les partenaires suivants :

- **Bronkhorst International Law Service (BILS), Les Pays Bas**
- **EnviroSense, Les Pays Bas**
- **Le Programme International de Conservation des Gorilles, Rwanda, Uganda et la RDC**
- **SarVision, Les Pays Bas**
- **UNEP/ GRID-Arendal, Norvege**

Ce programme est appuyé par :

Le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères

Copyright © 2006 par l' Institute for Environmental Security

Introduction

La sécurité environnementale est la disponibilité des services de conservation de l'environnement pour l'homme et pour la nature. Des ressources naturelles telle que l'eau, la terre arable, les poissons et les forêts constituent la base des moyens d'existence pour beaucoup de gens. L'épuisement, la surexploitation ou la dégradation de ces ressources peut conduire à la pénurie, ce qui réduit la possibilité de survie de la population ou entrave le développement. La pénurie prolongée peut donc conduire à des tensions considérables entre les états, ou entre différents groupes à l'intérieur du pays. Des fois, ces tensions aboutissent à des conflits violents, par conséquent, la sécurité environnementale est vitale pour la sécurité et le bien-être de la personne humaine.

L'institut pour la Sécurité Environnementale (ISE) est une organisation non gouvernementale sans but lucratif créée en 2002 à La Haye, au Pays Bas. L'Institut dispose des bureaux de liaison à Bruxelles, Londres et Washington DC. Notre programme de travail interdisciplinaire, la sécurité environnementale pour la réduction de la pauvreté (SERP), vise à sécuriser des ressources naturelles, bases des moyens d'existence des communautés locales, à travers la conservation des éco-systèmes et des services connexes et la mise en œuvre d'un ordre légal écologique au niveau international. Actuellement notre programme focalise particulièrement sur trois régions à savoir, la région de Mataven en Colombie, Kalimantan en Indonésie et la région de Virunga- Bwindi à cheval à trois pays de la région des grands lacs, Afrique. Le projet dans la région des grands lacs focalise sur une partie du '*Central Albertine Rift*', la région frontière du Rwanda, Uganda et la République Démocratique du Congo (RDC). Les objectifs principaux de notre projet consistent à faire le monitoring et analyser les menaces posées à l'endroit des écosystèmes et des services connexes, et habiliter la population et les organisations locales à trouver une solution immédiate à ces problèmes pour garantir leurs moyens d'existence et réduire des tensions. Ce livret décrit brièvement la situation et quelques opportunités disponibles dans la région. De plus amples informations sur la région, sur notre dernier travail et sur les activités des autres organisations oeuvrant pour la promotion de la sécurité environnementale sont disponibles au site de l' ISE : <http://www.envirosecurity.org>.

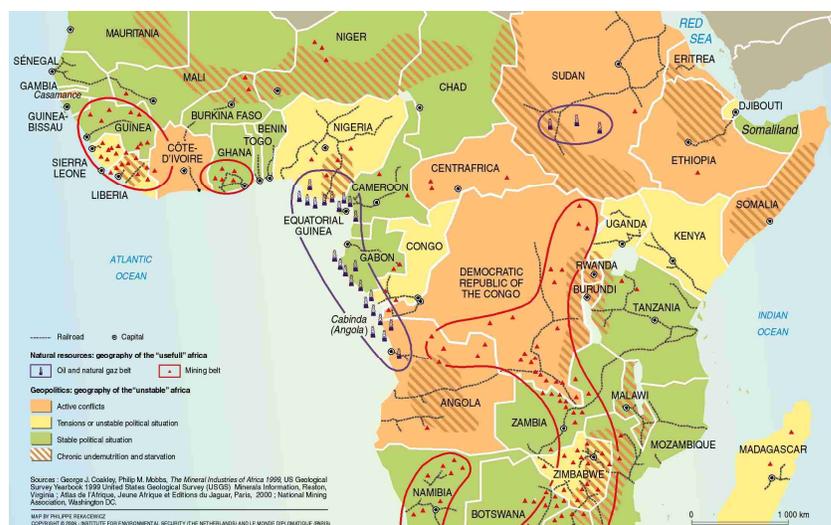
La Région des Grand Lacs

La région des Grand Lacs qui se caractérise par des sols très fertiles, une biodiversité unique et une très grande densité de la population fut aussi le théâtre des violences de masses vers la fin du dernier siècle ; même actuellement la violence persiste à l'Est de la RDC. Des facteurs structurels sous-tendant ces conflits violents étaient dans la plupart des cas en rapport avec la disponibilité des ressources naturelles. Dans toute les sociétés de cette région, la terre a toujours constitué le premier capital économique, étant donné que presque toute la population sont des agriculteurs et que très peu d'activités en dehors de l'agriculture sont disponibles (Huggins et al. 2004). La croissance galopante de la population dans cette région fertile a augmenté la pression démographique, conduisant à des luttes pour l'acquisition de la terre et d'autres ressources. Depuis l'administration coloniale belge, l'accès foncier s'est de plus en plus associé à l'ethnisme, des tensions entre les différents

groupes ethniques se sont intensifiées par exemple entre les groupes ethniques des Hutu et Tutsi, ainsi qu'entre Hema et Lendu dans la région d'Ituri, RDC. Les facteurs structurels qui ont sous-tendu des conflits combien violents au Rwanda et Burundi et la violence qui persiste dans la République Démocratique du Congo sont donc extrêmement liés à la question de sécurité environnementale.

Des Ressources Minières

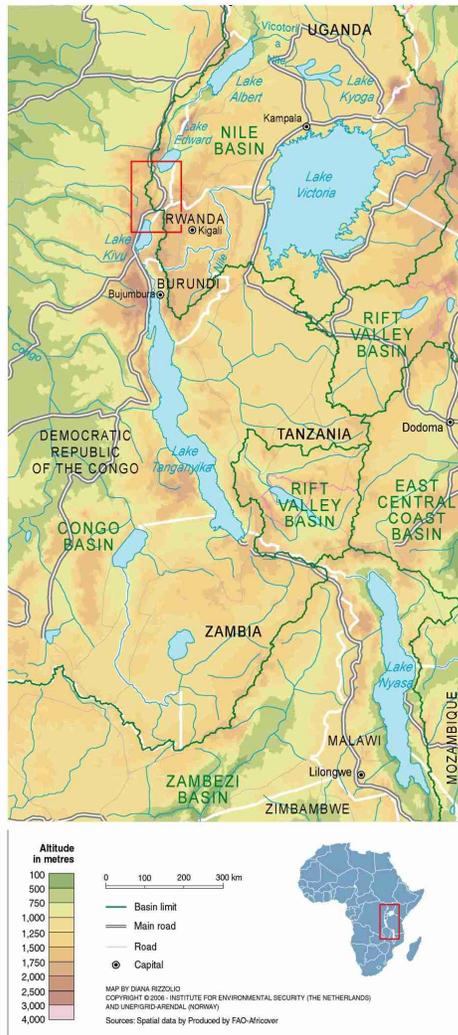
La disponibilité des ressources minières ne fut pas la cause première de la violence dans la région des Grand Lacs. Mais sans aucun doute l'attrait des ressources minières dans RDC constitue le facteur majeur pour expliquer combien les crises des violences sont évoluées en une guerre africaine dans laquelle s'est impliquée la région entière. Les parties orientales et australes de la République Démocratique du Congo, le Zaïre d'avant 1997, regorgent d'énormes ressources minières, comme le coltan, la cassitérite, l'or et le diamant. L'exploitation et la commercialisation de ces ressources ont procuré d'énormes opportunités économiques pour des pays voisins et des groupes rebelles. L'invasion de l'AFDL au Zaïre en 1997 qui a impliqué un grand nombre de pays a considérablement prolongé la violence et le chaos dans la région des grands lacs. Actuellement le contrôle de l'Etat dans la partie orientale de la RDC reste faible et des ressources minières fournissent encore des opportunités



économiques pour des groupes rebelles et des groupes qui se sont dissociés de l'armée nationale. Les conséquences humanitaires sont dramatiques. On estime qu'environ 4 millions de la population ont été tuées directement ou indirectement dans le conflit de la RDC.

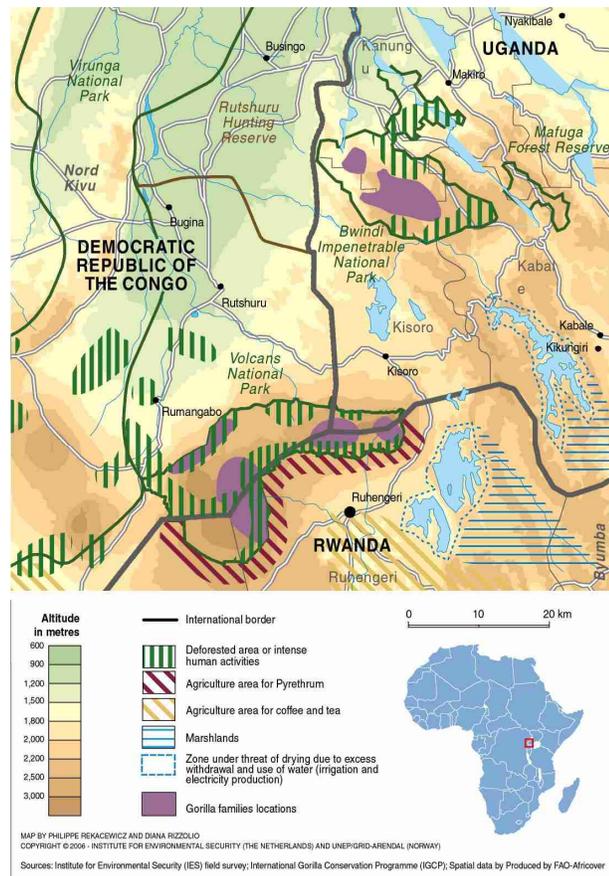
La région du Virunga- Bwindi

Notre projet dans la région des grands lacs focalise principalement sur le *Central Albertine Rift*, une région de grande valeur pour la conservation. Le *Central Albertine Rift* comprend des habitats naturels du bout du nord du lac Albert au bout du sud du lac Tanganyika et s'étend sur environ 100 km de chaque côté de la frontière internationale de la République Démocratique du Congo. Les forêts de haute altitude dans le *Rift Albertin* hébergent la plupart des espèces menacés et endémiques mais les lacs et les zones marécageuses sont aussi importants pour certaines espèces. C'est l'une des régions les plus densément peuplées des milieux ruraux en Afrique. Au cœur de cette région turbulente des Grand Lacs,



sur le *Central Albertine Rift*, il a été établi plusieurs aires protégées situées dans la région frontalière de l'Ouganda, Rwanda et la RDC, cette région de grande valeur pour la conservation s'appelle la région des volcans de Virunga, le nom vient de la région des montagnes volcaniques, région qui sert de frontière entre le Rwanda, Ouganda et la RDC. Elle est l'habitat d'à peu près 380 gorilles de montagnes qui constituent plus de la moitié de la population globale totale de ces espèces en danger. Le tourisme et le travail de Diane Fossey ont porté les gorilles de montagne dans la région des volcans de Virunga à la portée internationale dans les années 1980. Chacun des trois pays protège sa propre portion des volcans de Virunga : le Parc National de Virunga dans la RDC, le Parc National des Volcans au Rwanda et le Parc National de Mgahinga en Ouganda. En Ouganda, environ 320 gorilles de montagnes vivent dans une autre aire protégée appelée

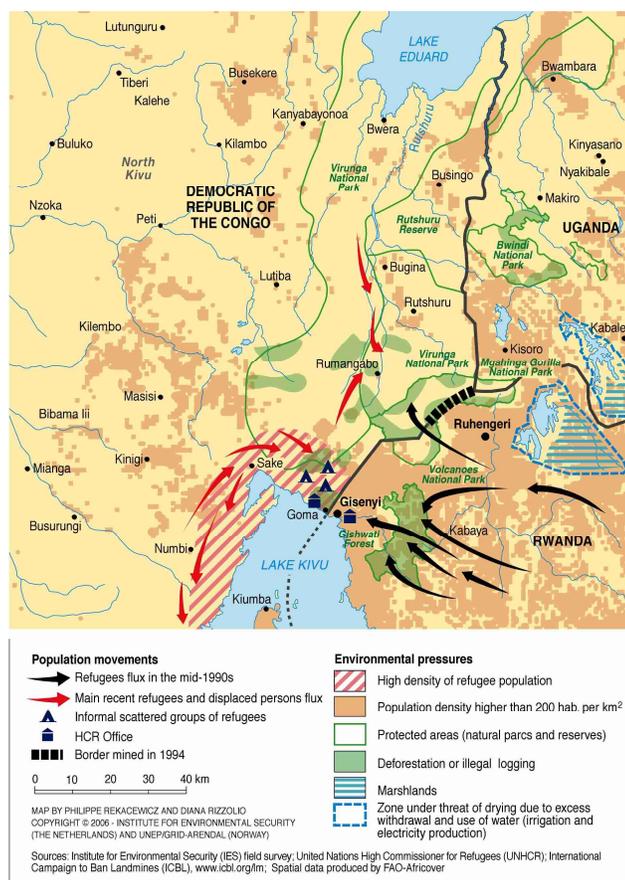
Bwindi Impenetrable National Park. Ces quatre aires protégées et leurs environs forment ce qu'on appelle la région Virunga – Bwindi. L'agriculture de subsistance constitue l'activité principale de plus de 90 % de la population dans la région Virunga – Bwindi. Des cultures vivrières principales sont : le maïs, le sorgho, les pommes de terre, le manioc, des haricots, la bananeraie, la canne à sucre, des oignons, des poireaux, des carottes, épinard, des petits pois, et les patates douces. Des cultures de rente sont principalement le pyrèthre et le thé et aussi à un moindre degré le café.



Pression sur l'environnement

De grands problèmes environnementaux dans cette région sont extrêmement liés à la situation démographique et socio-économique. La densité de la population dans les régions environnantes des aires protégées est très élevée. Selon les recensements de la population et des estimations, les densités dans les districts limitrophes des aires protégées dépassaient 300 habitants par km² en Uganda, et même plus de 600 habitants par km² dans certains districts du Rwanda. En RDC, des densités de la population autour du Parc National du Virunga sont légèrement basses, mais quand même beaucoup plus élevées que la moyenne du reste du pays. L'agriculture de subsistance constitue la base des moyens d'existence de 90 % de la population vivant dans cette région. Une telle densité élevée de la population, la grande dépendance de la terre et la recherche du bois de chauffe et du fourrage exercent une grande pression sur des ressources naturelles dans cette région. La recherche des terres fertiles pour l'agriculture pousse des agriculteurs à empiéter sur la forêt, malgré leurs statuts des parcs nationaux. Comme résultat de cette pression, la zone forestière que ce soit en Uganda ou au Rwanda, s'est considérablement réduite dans les dernières cinquante ans (Plumptre, Kayitare, Rainer, Gray, Munanura, Barakabuye, Asuma, Sivha, Namara, 2005). Par exemple, depuis la création du Parc National des Volcans en 1925, ses aires protégées ont été officiellement réduites de 50% passant de 328 km² à 165 km², en faveur de l'agriculture en grande partie, surtout la culture du pyrèthre (plumptre, kayitare, Rainer, Gray, Munanura, Barabuye, Asuma, Sivha, Namara, 2005). La grande nécessité et la vitesse d'empiètement pour des fins agricoles devient visible en 2004, quand les envahisseurs rwandais ont converti 15km² de l'habitat des gorilles des montagnes dans le secteur Mikeno au Parc National de Virunga en RDC, dans peu de jours (UNEP 2004).

L'effet majeur de la déforestation et la surexploitation des terres cultivées est l'érosion du sol, où la perte du sol et l'épuisement du sol considérablement réduisent la fertilité et la productivité des terres. L'exemple est la région de la forêt de Gishwati, où à cause de la surexploitation, le sol est totalement épuisé, laissant une terre qui ne convient plus à l'agriculture. A part la perte de fertilité, l'érosion peut détruire des infrastructures comme des maisons, des routes et des ponts.



Accessibilité de la terre

La répartition de la terre est un grand défi, surtout au Rwanda où la pression démographique est la plus élevée et où la guerre civile a conduit à des vagues de mouvements de la population dans les années 1990. La sécurité foncière reste l'un des plus importants enjeux de la société. La réforme foncière effective et la gestion de la terre de manière à profiter les pauvres, sont cruciales pour la paix durable au Rwanda (Huggins et Musahara 2004). Le gouvernement du Rwanda vient d'adopter une nouvelle loi foncière et la politique foncière dans le but d'améliorer l'administration foncière et la gestion de l'utilisation de la terre. Cependant, il reste à voir si la mise en œuvre de cette politique foncière va profiter le pauvre et les gens qui n'ont pas de terre.

Opportunités

Tourisme

Il est actuellement possible de faire du tourisme des gorilles dans les parcs nationaux en Uganda et dans le Parc National des Volcans au Rwanda.

Le tourisme est strictement contrôlé dans le parc. Bien que la demande pour visiter les gorilles des montagnes augmente, la population des gorilles des montagnes est très restreinte et fragile pour permettre l'augmentation du nombre de ceux qui les visitent chaque jour. Cependant, si le tourisme est bien géré, toutes les parties vont en profiter: les gorilles des montagnes, les populations environnantes, les autorités des parcs, la nation, la communauté scientifique et les touristes. Après tout le tourisme des gorilles a été en premier lieu introduit dans l'esprit que les gorilles puissent se payer elles-mêmes. Actuellement, les touristes payent 375USD pour passer une heure chez les gorilles de montagnes au Rwanda. Ces revenus aident les autorités des parcs à couvrir les salaires et d'autres frais de fonctionnement dans toutes les aires protégées du pays. Le tourisme crée non seulement des revenus directs, mais aussi il renforce la sensibilité et préoccupation sur le plan international quant au sort des gorilles. Il génère donc des fonds pour des activités de conservation et de recherche. Le tourisme des gorilles attire pas mal de visiteurs à venir dans la région, qu'on devrait encourager de prolonger leur séjour. Cela serait possible par le développement d'autres attractions touristiques et l'investissement dans des attractions déjà existantes. En Uganda d'autres attractions sont notamment les montagnes de Rwenzori, le Parc National Fort Portal et Queen Elizabeth. Le Rwanda a déjà commencé à développer sa plage sur le littoral du lac Kivu pour le tourisme et offre le magnifique Parc National de Nyungwe et le Parc National de l'Akagera pour le tourisme. L'augmentation des moyens touristiques pourrait donc profiter toute la région et attirer beaucoup de devises. L'écosystème des gorilles peut être un moyen d'aider les populations locales à générer des revenus. Les gens peuvent travailler comme des gardes forestiers pour les autorités des parcs ou offrir des services en rapport avec le tourisme tels que le logement, la vente des souvenirs, des restaurants, expositions, organiser des promenades dans des bateaux sur des lacs Burera et Ruhondo, ou faciliter des excursions dans la région en dehors des parcs. UWA et ORTPN investissent une part des financements dans des projets de développement local (IGCP2005; WWF 2004).

Parc de paix

Il existe déjà une coopération transfrontalière des trois autorités des parcs ORTPN, ICCN, et UWA. Le Programme International de Conservation des Gorilles joue le rôle de facilitation dans cette coopération. En octobre 2005, la déclaration tripartite sur la gestion des ressources naturelle transfrontalières a été signée par chacun des trois ministres responsables de la gestion des ressources naturelles. Cela fut suivi par la dernière adoption du plan stratégique transfrontalier pour la région protégée transfrontalière du *central Albertine Rift* et un Memorandum sur le partage des revenus tirés du tourisme des gorilles. Pratiquement la coopération s'est développée sous forme des patrouilles conjointes entre les gardes forestières Rwandais et ceux du Congo. Des réunions se tiennent trimestriellement entre les autorités des parcs des trois pays et discutent sur les enjeux de gestion commune. La coopération transfrontalière sur la gestion des ressources naturelles sans doute unit les trois pays. On peut même considérer cette coopération comme un instrument de construction de la paix, puisque le développement durable de la région intéresse les trois pays

Recommandations tirées de l'étude de cas sur la région Virunga-Bwindi

A. De la cartographie et Surveillance.

- 1 Alors que ces recommandations focalisent sur le renforcement des opérations de paix autour des parcs, surtout le complexe des volcans de Virunga des trois pays, la première recommandation consiste à faire une analyse complète de toutes les valeurs écologiques de la région et déterminer l'ensemble des services d'écosystème (tels que définis par l'analyse de l'écosystème millénaire) que la région fournit à ses environs immédiats, la région entière et les bassins de rivière, et la communauté globale. La zone est importante pour l'habitat de la dernière population des gorilles de montagnes, pour d'autre biodiversité unique, et pour le rôle stratégique hydrologique du *Central Albertine Rift*. L'analyse du *USDA forest service* et du *GEF –funded. Global International Waters Assessment* (et d'autres) devraient se poursuivre, en mettant aussi une attention particulière sur la pertinence de l'initiative du Bassin du Nil.
- 2 Les menaces au maintien et la prestation des services d'écosystème devraient être identifiées à différents niveaux, local (ex. la pression démographique) ; régional (conflits violents, migration, etc.); international (exploitation minière et embarquement vers les marchés d'exportation); global (impact du changement de climat est très grand en Afrique où la pauvreté limite des options pour adaptation.
- 3 Il faudrait faire la cartographie des atouts et des menaces écologiques _en vue de donner aux décideurs de différents niveaux une vue directe et intégrée des enjeux à affronter.

- 4 L'on devrait mettre en place un système de surveillance continue de l'écologie (et de ses menaces) qui utilise des instruments détecteurs (Radar) par des autorités locales et les contreparties tels que IGCP. Des rapports périodiques de cette surveillance devraient être établis à l'occasion et pour servir lors des réunions tripartites des autorités des parcs qui discutent sur la gestion conjointe des parcs. Les résultats du monitoring devraient aussi être soumis aux gouvernements et autres décideurs habilités pour qu'ils aident à agir au moment opportun.

B. De la diplomatie et la législation

- 5 Des canaux informels de communication devraient s'établir avec la MONUC dans le cadre de prévenir des invasions des parcs ou leur utilisation comme abri et le cas échéant, renforcer la protection des parcs (voir aussi en annexe des recommandations par *International Crisis Group* du 14 Septembre et 19 octobre 2005)
- 6 Les instruments légaux internationaux en vigueur devraient être identifiés pour définir les responsabilités, les obligations et les droits de différents acteurs pertinents qui existent dans la région. Il est strictement recommandé de prendre au sérieux des responsabilités et obligations des pays dans la région de Virunga-Bwindi stipulées dans des conventions internationales sur l'environnement et travailler de concert en tant que parties de ces accords faisant foi de loi qui les engagent. Il est très nécessaire de pouvoir traduire les obligations internationales dans des lois nationales qu'il faut respecter et participer pleinement dans les réunions des conventions internationales. Le Centre du droit environnemental (IUCN) basé à Born devrait effectuer une analyse des besoins des pays en rapport avec l'application de ces conventions au niveau national, régional et international.
- 7 Des consultations tripartites parmi des gardes forestiers et des autorités des parcs, facilitées par IGCP, pourraient profiter des rapports de monitoring mis à jour. La Déclaration Trilatérale d'octobre sur la Gestion des Ressources Transfrontalières entre les trois Etats pourrait aboutir à un cadre légal pour la région frontalière impliquant un traité qui engage les trois états. Les étapes vers cette disposition devraient être planifiées très prudemment et se baser sur des progrès concrets des consultations continues entre les autorités des parcs des trois pays.

C. Des finances et de l'économie

- 8 Le financement adéquat à long terme de la surveillance et de la gestion est absolument nécessaire pour la région de Virunga-Bwindi afin de la valoriser en tant que parc de paix, habitat pour l'unique biodiversité et en tant que 'sommet des eaux' pour des régions environnantes et bassins des rivières connexes. Il est donc recommandé de revoir avec un œil critique la performance de Mgahinga et *Bwindi Impenetrable Forest Conservation Trust Fund* (MBIFCT) et élaborer un mécanisme qui s'étendrait aussi sur les parties rwandaises et congolaises de la zone des parcs pour la paix, toutes les valeurs écologiques ayant été

considérées. Le modèle de Colombie pour un nouvel établissement d'un fonds en fidéicommiss pour de multiples donateurs pour les aires protégées pour servir d'exemple.

9 Réduire la pression sur la région de Virunga et leur écologie en général, la première priorité serait donné à la génération de revenu et l'emploi en dehors de l'agriculture de subsistance laquelle 90% de la population pratique. L'appui aux petites et moyennes industries et au secteur de la technologie d'information et d'énergie (électrique) est absolument nécessaire. Un pays comme le Rwanda est dans le dilemme, lorsque l'eau pour la puissance hydraulique est détournée pour l'agriculture, augmentant ainsi la nécessité d'utiliser du diesel sale pour l'électricité et diminuant des crédits de production du charbon sous le mécanisme du développement dit propre. (Clean Development Mechanism: CDM) et le protocole de Kyoto. Capitalisant sur les initiatives existantes (UNIDO/GEF), la coopération de développement néerlandaise à travers ses canaux devrait appuyer énergiquement la stratégie de l'énergie propre pour les pays qui partagent le massif des Virunga, y compris la création des options des projets CDM. Le reboisement pour la lutte anti-érosive et la sédimentation des ensembles d'eau appropriés pour l'énergie hydraulique et en même temps se qualifier pour le CDM. Le bureau néerlandais pour les CDM au Ministère de VROM devrait être consultée pour voir si actuellement ou dans l'avenir des réductions obligatoires des émissions des gaz des serres néerlandais à travers le CDM pourrait se réaliser, par exemple, à travers des projets d'énergie et ou de foresterie au Rwanda.

10 L'on devrait prêter une attention particulière à l'intégration des besoins de gestion environnementale dans le (développement économique) et le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Si l'environnement continue à se détériorer, la pauvreté et les conflits vont s'augmenter. Les ambassades dans la région et les Directeurs Exécutifs des Pays Bas à la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International devront examiner attentivement le document de stratégie de réduction de la pauvreté avant la prise de décision.

D. De l'habilitation et la formation

11 Après la mobilisation et le rapatriement, les rebelles, les milices et les réfugiés ont besoin de formation sur des techniques en dehors de l'agriculture de subsistance, telles que la restauration et la protection de l'environnement, la gestion de la faune et flore et des parcs et être formé en tant guides touristiques, gérants des hôtels. La communauté internationale des bailleurs devrait assister en fournissant des frais et des modules de formation.

12 L'habilitation des femmes est un élément vital pour la transition démographique voulue. Aux provisions comme au Rwanda où le petit pourcentage des agents de la fonction publique sont des femmes, la promotion des mécanismes d'accès à l'éducation, à la santé et au crédit qui conviennent aux femmes dans les milieux ruraux devraient être ajoutés.